Les Employés de Mairie

Nous avons déjà parlé à diverses reprises du Congrès national que les secrétaires et employés de Mairie de France et d'Algérie tient les 10, 11 et 12 juin à Paris.

Les vœux suivants, émis au premier congrès, qui fut tenu à Paris en 1900, ont été renouvelés :

1° En ce qui concerne la stabilité des fonctions : que les conditions d'aptitude aux fonctions de secrétaires d'employés de Mairie soient fixées par le loi ou par un règlement d'administration publique ; que les secrétaires et employés de mairie ne puissent être révoqués par les maires qu'après l'avis d'une commission spéciale composée de le tête de maires, de secrétaires et employés, l'intéressé entendu, et par un arrêté motivé.

2° En ce qui est des retraites : que les communes soient tenues d'assurer aux pension de retraites leurs secrétaires et employés de mairie, soit par le création d'une caisse générale étendue à toute la France ou de caisses municipales spéciales, soit par participation à la caisse nationale des retraites pour la vieillesse ; qu'à cet effet, les communes obtiennent le concours financier des départements et de l'Etat.

A signaler, une déclaration de M. Landrin, qui en nom du Conseil général de la Seine, a déclaré que cette assemblée était résolue à faire tout ce qui sera possible pour que les secrétaires et employés de mairie réussissent dans leurs revendications.

CHRONIQUE RÉGIONALE

Nos représentants. — Voici comment se sont répartis les votes des députés du Nord et du Pas-de-Calais dans le scrutin sur la prise en considération de l'amendement de M. Nocaise, rapeis par M. Ribot et ainsi conçu : « Les pensions et autres maintiennent la cotérisance et le cuite accord réglées par les articles 96 et 97 de la loi municipale du 5 avril 1884. »

Ont voté *pour* : MM. Adam, Barrois, Béhéville, Boulé, Cardon, Cochin, Dansette, Delcaine, Delesle, Grousse, Guillain, Lemire, Montebourt, Morel, Plichon, Ribot, Rose, Trillandier, Vallée.

Ont voté *contre* : MM. Basly, Bazus, Castiau, Debève, Defontaine, Delory, Dron, Evrard Elias, Lamendin, Lepez, Pasquier, Selle.

Abstenu par congé : MM. Jonnart, Mill.

La Chambre a adopté par 394 voix contre 255.

Décorations académiques. — L'*Officiel* publie la liste des officiers de l'instruction publique nommés sur la proposition de la commission instituée par l'arrêté du 4 janvier 1905. Sont nommés :

Officiers de l'instruction publique. — M. Dubos, instituteur à Boulogne ; Mlle Lecomte, institutrice à Tourcoing ; M. Courtois, instituteur à Hautmont.

Officiers d'Académie. — MM. Deudon, instituteur à Amiens ; Rogeaux, instituteur à Lille ; Cartier, instituteur à Tourcoing ; Bonnay, instituteur à Saleghie-en-Weppes ; Caudi, instituteur à Raismes ; Berard, instituteur à Achicourt.

Concours Hippique de Paris. — Nous devons faire une petite rectification au compte-rendu du Concours Hippique de Paris paru hier dans notre journal.

La voici : Dans le race ardennaise, le premier prix a été remporté pour les chevaux de trait sur par « Radium », appartenant à MM. Sécaras frères, agriculteurs, élevaurs à Henichin.

Bourses à l'Institut. — Le directeur de l'Institut industriel du Nord de la France informe les jeunes gens originaires du département du Nord, qui possèderaient les connaissances exigées pour être admis à l'Institut et qui ont besoin d'une subvention pour en suivre les cours, que des bourses en rapport avec les ressources de leurs familles, seront mises en concours dans les examens qui auront lieu le jeudi 27 juillet 1905, à 8 h. 1/2 de matin, 17, rue Jeanne-d'Arc, à Lille.

Les candidats devront se faire inscrire à l'avance et s'adresser, pour plus amples renseignements, au directeur de l'Institut, 17, rue Jeanne-d'Arc.

Les tissus de soie pure. — Le *Journal Officiel* publie un décret modifiant l'article du décret du 25 mars et sur lesquels le bureau de douane de Roubaix est seul ouvert avec ceux de Lyon, Paris et Rouen, à l'importation des tissus de soie pure, admis temporairement. Le réexportation de ces tissus après main d'œuvre pourra avoir lieu par l'un quelconque des dits bureaux.

BREVET ÉLÉMENTAIRE

A Lille. — Lundi ont commencé à l'école primaire supérieure, les examens pour les aspirants au Brevet élémentaire. Trois sont vingt jeunes gens y ont pris part. Sont admis à subir les épreuves de la 2e série :

MM. Emile Adolle, Audrice, Auzou, Anselin, Aloine, Albert, Aubry, Auvray, Belscot, Burt, Bertier, Baudoux, Bétel, Bonnard, Albert Boddaert, Jules Boddaert, Boms, Boidin, Henri Bouchot, Henri-Jules Bouchez, Edouard Boulanger, Boulogne, Bouche, Bravet, Cahu, Cambours, Candase, Carton, Cavelier, Chariot, Georges Chevalier, Cocheteux, Coquelin, Cousin, Cuenot, Dangleterre, Davy, Gabriel Debruyne, Degrelle, Delaby, Delsen, Gustave Delsiaux, Delaplanque, Delesalle, Delonnelle, Delpiaux, Delporte, Deltombe, Deltonne, Delteur, Derosne, Félix-Alcide Desamme, Félix-Omer Decamps, Deschamps, Desombiaux, André Deswarte, Deuville, Devasch, Dewart, Drawiny, Dubreuvez, Théophile Dubreuile, Dubuisson, Duocrest, Marceau Dupont, Maxime Dupont, Roger Dupont, Durete, Dessessoey, Edmond Eblers, Equinet, Fievet, Fruchaier, Flavigny, Flipo, Floreck, Franbery, Proissart, Gaybde, Garmond, Garodez, Maurice Gheselere, Gillet, Gissinger, Goudgrebeur, Gossens, Gromeau, Grossmand, Guidez, Hachon, Hombak, Hornez, Gérard Joly, Jacquiert, Lecocq, Lamoot, Larthier, Leude, Georges Lebreton, Camille Lebreton, Ernest Leichtre, Legay, Legrand, Lemaire, Cézar, Lemaire, Louis Lemaire, Abel Lemaître, Louis Lepers, Levy, Locquet, Lombert, Lussiet, Marcout, Maurice Marquet, Mercier, Mercier, Minaco, Mineur, Michaus, Monpays, Maylaert, Neuville, Notredame, Petit, Pote, Poiteven, Premsler, Pull, Poupart, Rambour, Renoy, Rouquet, Rousset, Sarbach, Sensen François, Senson Augustin, Sanier, Savery, Scale, Serrelle, Sobry, Sleed, Stormo Tebary, Tabouret, Tasgyer, Thesis, Tonnelier, Vandenbrock David, Vanrotenbeque, Verceuse, Vitse, Wesis, Wagon, Warryn, Wyts.

LA REGION

Fatale méprise à Ascq

Mme Henri Tencel, cultivatrice, demeurant rue des Ecoles, à Ascq, avait réuni dans une armoire une certaine quantité de flacons pharmaceutiques. Lundi soir, son enfant, le petit Henri, âgé de six ans, voulant vaguement prendre une gorgée de sirop antiscorbutique, s'empara au hasard d'une des bouteilles et but à même le liquide qu'elle contenait. Pris aussitôt d'effroyées coliques, il courut par ses cris la mère affolée, qui n'aperçut que son pauvre petit avait absorbé une drogue d'usage non ouvert. M. le docteur Delbarre administra aussitôt un contre-poison à l'enfant dont l'état néanmoins demeure très grave.

Agression contre un Garde-Chasse

A CYSOING

M. Henri Delécluse, garde-chasse, regagnait vers huit heures et demie du soir, son domicile, rue de Marcq, lorsqu'arrivé dans le ruelle du patronage, il fut assailli par un inconnu, qui lui porta deux coups de couteau au côté droit. Tandis que le blessé s'affaissait, portant de sang sa chemise, l'agresseur prenait la fuite et jusqu'à présent le gendarmerie n'a pu encore le retrouver. Les blessures de M. Delécluse sont très graves.

Le drame de la rue de l'Avocat

A ROUBAIX

L'enquête sur ce drame qui, le 13 juin, à une heure de matin coûtait la vie à Deubele Ferdinand, se poursuit.

M. Coupilleud, juge d'instruction, vient de faire mettre en liberté l'un des inculpés : Jules Ghesquière ; l'autre : Léon Hillewaert reste maintenu sous l'inculpation de meurtre.

Une fillette brûlée à Bachy

Un épouvantable accident vient de jeter dans la désolation une famille de braves cultivateurs. Mardi matin, vers dix heures, M. Louis Havre, cultivateur à Bachy, était occupé à préparer la nourriture du bétail dans un vaste récipient rempli d'eau bouillante. Soudain son enfant, une fillette de cinq ans et demi, la petite Marie-Louise Havre, marchait à reculons vers les écuries, tombe dans le liquide en ébullition. Aux cris de l'enfant, la mère s'était empressée d'accourir à son secours. Déjà la fillette portait d'effroyées brûlures. Son état est désespéré.

Enfant écrasé à Masny

Un gamin de quatre ans, le jeune Cordois Silvert, jouait sur le place, pas bien loin de la demeure de ses parents lorsque, par suite de circonstances qu'on ont encore pu être établies il tombe sous le voiture de M. Emile Simon, dont l'une des roues lui passe sur le poitrine.

Le malheureux enfant a reçu les soins du docteur Pièe.

Son état est très grave.

LA MORT MYSTÉRIEUSE DE DENAIN

En vertu d'une commission rogatoire du Parquet de Valenciennes, M. Coupilleud, juge d'instruction à Lille, vient de charger M. Gérard, professeur à la Faculté de médecine, d'examiner les viscères de la jeune Martha Kestert, âgé de cinq ans, fille d'un mécanicien, propriétaire du « Cronstadt », décédée lundi soir à Denain, et dont la mort, due croit-on, à un empoisonnement par le sel d'oseille, aussi qu'une mort suite traitements, a provoqué une si vive émotion.

Le suicide de Trith

Ainsi que nous l'avons annoncé hier, Marguerite Breuil, en service chez M. Lacord, a été trouvée morte dans la chambre de ses maîtres.

Voici les faits :

Marguerite Breuil était très affectée du décès de jeune enfant de ses patrons. Souvent elle se rendait au cimetière pour prier sur le tombe.

Lundi la jeune fille se trouvait seule à la maison. Quand la femme de ménage arriva, elle explora en vain toutes les pièces de la maison en appelant la jeune bonne. Intriguée, elle se décida à entrer dans la chambre à coucher de M. Lacord.

Marguerite était étendue inanimée sur le parquet, près du lit. Elle s'empressa auprès d'elle ; hélas ! ce n'était plus qu'un cadavre.

Affolée, la dame Duflos s'enfuit et prévint le garde qui alla chercher les gendarmes à Valenciennes.

Il était près de 6 heures 1/2 quand les gendarmes arrivèrent dans la chambre de M. Lacord. Le cadavre de la jeune fille n'était pas encore froid.

A quelques pas, on trouva un revolver d'assez fort calibre, dont une balle avait été tirée.

Le docteur Bultes constata que Marguerite Breuil avait été atteinte, au « creux de l'estomac », d'un coup de revolver tiré à bout portant.

L'enquête a établi que Marguerite Breuil n'était suicidée qu'après avoir écrit une lettre à son parente lundi matin.

GRAVE ACCIDENT à Quiévrechain

Un grave accident s'est produit lundi à Quiévrechain.

Un ouvrier électricien des Mines de Crespin, Julien Dufresne, était occupé dans la matinée, à remplacer des isolateurs sur les poteaux de la ligne téléphonique reliant les mines n° 1 et n° 2 de cette Compagnie.

Vers 11 heures du matin, il était monté sur son échelle et se trouvait à 4 ou 5 mètres du haut, quand un craquement se fit entendre soudain. C'était le poteau qui se brisait, entraînant Dufresne dans sa chute.

Le malheureux ouvrier fut relevé sans connaissance et dans un triste état.

Le blessé dont l'état est grave, il a une fracture du bassin et une section de l'urètre, fut transporté par les soins de la Compagnie, à l'Hôtel-Dieu de Valenciennes.

Une légère amélioration s'est produite dans l'état du blessé.

MYSTÈRE ÉCLAIRCI A BRUAY

L'autopsie du cadavre faite par M. le docteur Henneval, médecin-légiste, a établi nettement que la mort de Dupeuw était due non à des coups, mais à une pneumonie. En conséquence, l'enfant de Dupeuw qui avait été arrêté et gardé à la chambre de sûreté de la caserne de gendarmerie, a été remis en liberté.

COUP DE HACHE à Noyelles-sous-Lens

Depuis un certain temps, le sieur Louis Leire vit en mauvaise intelligence avec son voisin, M. Edouard Deuin. Rencontrant l'épouse de ce dernier, il lui cherche querelle et la menace. « D'ailleurs, ajoute-t-il, je ferai l'affaire de votre mari. »

Mme Deuin, inquiète, se rendit le soir au devant de son époux pour le mettre au courant de ce qui se passait.

Tous deux rentraient vers dix heures, et allaient arriver chez eux, lorsqu'ils furent assaillis par Louis Leire et son fils François. Le père Leire, armé d'une hache, en porta un coup à Mme Deuin qui, atteinte au front, tomba évanouie. Son mari reçut sur les bras un coup de tisonnier.

Le blessure que porte Mme Deuin intéresse le tête temporale gauche du front. Par un hasard surprenant, l'arme a dévié sur l'os ; sans cette circonstance, le coup aurait été mortel.

CHRONIQUE MINIERE

DÉLÉGUÉS MINEURS

L'officiel publie la nomination de délégué mineur de la circonscription La Grange (compagnie d'Anzin). Vote au 2 juillet prochain est reporté au dimanche 16 juillet. Le délégué suppléant ayant quitté, il sera ici dans un délai.

Le vote du 2 juillet à la mairie d'Escaudain, à l'élection du délégué et du délégué suppléant.

L'élection pour la nomination du délégué mineur de la circonscription St-Marie (Compagnie d'Anzin). Vote au 9 juillet prochain est reporté au dimanche 16 juillet. Le délégué suppléant ayant quitté dans un délai.

LA BELGIQUE

Dramatique suicide

Mons, 27 juin.

Une jeune et jolie fille, de vingt-deux ans, Mlle Flore Carlier, habitant rue de Hautbois, où elle était fort connue, s'est suicidée en se tirant un coup de revolver dans le temple droite. Elle s'était parée avec une suprême coquetterie pour le mort, puis s'était étendue sur son lit.

Dans une lettre adressée au commissaire de police, la pauvre fille déclare qu'elle est poussée au suicide par un secret terrible — qu'on ne connaîtra jamais.

Un homme assommé et dépouillé

Arlon, 27 juin.

Un horrible crime a mis en émoi la commune de Martelange. Sur le route on a trouvé étendu la face contre terre et dans une mare de sang, le cadavre d'un homme dont le crâne était absolument défoncé. La tête de la victime présentait plus qu'une effroyable bouillie. Les yeux avaient été arrachés. Il était visible que le meurtrier s'était acharné sur la victime avec la dernière férocité. La côté droit du cadavre était labouré de coups de couteau. L'assassin avait même essayé de lui couper les deux jambes, qui ne tenaient plus au corps que par les tibias. Enfin, le poitrine était criblée de coups bloutrus que l'on croit être des coups de talon.

La victime est un nommé Edouard Raison, repaseur de couteaux, comme dans la région sont le métier de la Gérard Revichon a. On a relevé autour de le victime les traces d'une lutte acharnée. Non loin du cadavre, on a découvert un gourdin taché de sang.

On n'a jusqu'à présent aucun indice de nature à faire découvrir l'auteur de cet horrible assassinat.

Violent incendie

Charleroi, 27 juin.

La brûler Ottier, à Montsenelle, a été complètement détruit par un incendie. Les dégâts sont considérables. M. et Mme Moreau, propriétaires de hasar, leurs deux enfants et leur père dormaient profondément sans se douter qu'un les intimes consumait tout au rez-de-chaussée.

Le sauvetage fut émouvant : M. Moreau père, un vieillard malade, voulut sortir par le lucarne de sa chambre et gagner la rue par le marquise du magasin, mais il faillit passer en travers des vitres. C'est alors que deux hommes dévoués, MM. Jules Ghislain et J. B. Burgeo, au péril de leur vie, escaladèrent la marquise et parvinrent à tirer M. Moreau de sa position critique. Ils jetèrent un matelas sur la marquise et M. Moreau put aussi glisser jusqu'en bas, où M. Ghislain le prit dans ses bras et le descendit dans la rue. La pauvre vieux était presque sans connaissance, mais il était sauvé, s'était l'essentiel.

Pendant ce temps, M. Moreau fils parvenait à mettre les mêmes en sûreté en escaladant un mur derrière et en descendant sur le mille dans un jardin voisin.

Les combattants l'incendie, deux pompiers, MM. Durique et Morlotin, furent blessés, en dernier assez grièvement.

La grève des Cotonniers de Gand

Gand, 27 juin.

Une grande effervescence règne dans le monde ouvrier de Gand ; les grévistes parcourent en cortège les rues de la ville et organisent des réunions pour rallier à eux les hésitants. On peut prévoir que le mouvement va s'étendre aux industries qui se rattachent à la filature. Les tisserands réclamant non seulement une augmentation de salaire, mais une réduction progressive des heures de travail. Ils prétendent que dans maçon pays industriel la semaine de travail n'est aussi élevée que chez nous où elle oscille entre 66 et 72 heures.

En France, elle s'élève à 66 heures maximum, — en Hollande à 63 heures, — en Allemagne à 60 heures, — en Angleterre à 56 heures. La revendication des filateurs belges tend à fixer le semaine à 63 heures à partir de 1er juillet 1905 (soit 10 h. 1/2 par jour), et à 60 heures (10 heures par jour), après une expérience de deux années.

Une propagande spéciale est faite auprès des ouvriers appréteurs — au nombre de 400 dans notre ville — pour qu'ils se mettent également en grève. Si ce mouvement réussit, le chômage s'étendra forcément à ceux qui reçoivent la matière première des mains des appréteurs.

Les fileurs de la Société anonyme Savanah ont abandonné le travail lundi.

D'autre part, les fileurs de l'usine Van Loo ont obtenu que la journée de travail une réduction d'un quart d'heure. Les tisserands de la fabrique Beertsens et Buysse ont obtenu de très sensibles augmentations de salaire et sont rentrés au travail.

Il est intéressant que la firme Parmentier-Van Hoegaerden est renvoyé son tisserands.

CARNET DU LECTEUR

MARIAGE

— Nos sonneteurs se souviennent de M. Raoul Gunsbourg, directeur du Théâtre Arcadie de St-Pétersbourg, qui, en 1898 1899, termina le saison du Grand-Théâtre de Lille avec une brillante troupe d'opérette.

C'est lui qui monta, par notre scène, le *Roi d'Ys*, le chef-d'œuvre de notre concitoyen Edouard Lalo, qui vint en personne diriger l'ouvrage. Eh ! bien, on annonce son mariage avec Mlle Alice Françoise-Andrée Letars, fille du colonel Letars, commandant le 5e régiment d'infanterie de ligne de Marseille. Le mariage a été célébré à Paris, le 20 juin, à la mairie du 16e arrondissement.

Le jeune couple a reçu de nombreuses félicitations, parmi lesquelles celles de M. Gabriel Fauré, directeur du Conservatoire, de M. Reyer, de M. Jean Richepin, de M. Jean Lorrain, de M. Jean Rameau, de M. Jean Lorrain, de M. Jean Rameau, de M. Jean Lorrain, de M. Jean Rameau